VILLAGE DE CAP-PELÉ

PROCÈS-VERBAL

RÉUNION PUBLIQUE DU 2 OCTOBRE 2017

Présents : Serge Léger, maire
Eliza Leblanc, maire adjointe
Hector Cormier, conseiller
Hector Doiron, conseiller
Carole Leblanc, conseillère
Yvonne Leblanc, conseillère
Stéphane Dallaire, secrétaire-greffier
Jacques Doiron, trésorier

Ouverture de la réunion à 19h01.
(9 personnes sont présentes).

2017-97 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Yvonne Leblanc que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté avec l'ajout de l'item **8.2 Octroi résidentiel**.

ADOPTÉE

Divulgation d'intérêt.

Aucun conflit d'intérêt signalé.

2017-98 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Carole Leblanc que le procès-verbal de la réunion publique du 11 septembre 2017 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Le maire, Serge Léger, procède avec la présentation du rapport du maire de septembre 2017.

Pétitions, présentation et délégation.

Martin Sullivan, citoyen de la municipalité, fait la présentation d'un dessin qu'il a produit. Ce document démontre une passerelle ainsi qu'un pont qui relie le chemin du Quai aux sentiers dans le Parc de l'Aboiteau. Cette structure longe le chemin Bas-Cap-Pelé. Hector Doiron propose qu'on fasse une demande auprès de la province pour voir si possible d'attacher une passerelle au pont des Moïses.

Fernand Léger, avec une propriété sur l'allée Alphée, essaie d'expliquer les items que la municipalité a fait enlever de sa propriété lorsque la municipalité a autorisé le nettoyage de son terrain. Il questionne les démarches entamées par le Village de Cap-Pelé envers le nettoyage. Le maire Serge Léger indique que sous les avis de notre avocat nous sommes dans l'impossibilité de répondre aux questions de M. Léger envers ce dossier.

Ronald Cormier fait la présentation du rapport du Service d'incendie du mois de septembre 2017.

2017-99 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Carole Leblanc que le rapport du Service d'incendie du mois de septembre 2017 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Comité de la gouvernance et d'infrastructures.

2017-100 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Cormier qu'on accepte la politique municipale No. P-025, **POLITIQUE AU SUJET DES TARIFS DES HONORAIRES DE LA MUNICIPALITÉ.**

ADOPTÉE

2017-101 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc qu'on accepte les modifications à la politique municipale No. P-004, **POLITIQUE SUR L'EMBAUCHE DU PERSONNEL MUNICIPAL.**

ADOPTÉE

2017-102 Proposé par Eliza Leblanc, appuyé de Hector Doiron que CODAC NB (Conseil pour le développement de l'alphabétisme et des compétences des adultes du NB) regarde à offrir une classe d'alphabétisation dans la région Sud-est du fait qu'il a simplement une classe à Dieppe;

Considérant que le gouvernement provincial paie pour l'enseignement et le matériel nécessaire à offrir cette classe;

Par conséquent, je propose que le Village de Cap-Pelé offre l'ancienne salle du conseil municipal gratuitement du lundi au vendredi afin que CODAC NB puisse offrir ce service à la population.

ADOPTÉE

Comité du tourisme, promotion et développement économique.

2017-103 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Carole Leblanc que la municipalité donne un octroi résidentiel pour offrir 2 000$ à toute nouvelle habitation unifamiliale et 1 000$ par unité pour toute nouvelle habitation multifamiliale.

ADOPTÉE

Comité d'urbanisme et sécurité publique.

2017-104 Proposé par Hector Doiron, appuyé de Eliza Leblanc que la municipalité de Cap-Pelé fasse un don de 200. 00$ à National Kids Cancer Ride.

Ce groupe de 24 cyclistes ont fait le trajet de Vancouver jusqu'à Halifax dans le but de ramasser des fonds pour cette Fondation.

ADOPTÉE

Comité des finances et d'environnement.

Carole Leblanc procède à la présentation du rapport financier de la municipalité du mois de juillet 2017.

2017-105 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc que le rapport financier au 31 juillet 2017 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

Conseillère Carole Leblanc fait la présentation du rapport financier de la municipalité du mois d'août 2017.

2017-106 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Yvonne Leblanc que le rapport financier au 31 août 2017 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE

2017-107 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Hector Cormier que la municipalité continue à investir considérablement à la Plage de l'Aboiteau afin d'offrir un excellent service;

Par conséquent, je propose que le Village de Cap-Pelé accepte les nouveaux taux suivants pour la Plage de l'Aboiteau :

- Coût d'admission pour stationner dans le grand stationnement = 5$;

- Coût d'admission pour stationner au Centre de Plage = 10$;
- Laissez-passer pour les citoyens de Cap-Pelé = 15$ et pourront se procurer un deuxième à 25$;
- Laissez-passer de saison acheté avant le 1er juillet = 40$; et
- Laissez-passer de saison acheté après le 1er juillet = 50$.

ADOPTÉE

2017-108 Proposé par Carole Leblanc, appuyé de Eliza Leblanc que la municipalité de Cap-Pelé fasse une lettre de support à Alliance « Arrêtons l'arrosage Nouveau-Brunswick » qui est un groupe qui se voit préoccuper par l'arrosage du glyphosate.

ADOPTÉE

Comité de récréation et loisirs.

2017-109 Proposé par Hector Cormier, appuyé de Yvonne Leblanc que la réunion soit levée.

ADOPTÉE

_____	_____
Serge Léger	Stéphane Dallaire
Maire	Sécretaire-greffier